

Concevoir un système d'irrigation

Objectifs de la formation

Concevoir un système d'irrigation efficace et adapté pour mieux gérer la ressource en eau

Déroulé

Programme:

J1: Notions de bases: débit, dénivelé, longueur, perte de charges...

Le matériel: les différents tuyaux et leurs caractéristiques, le filtre et son montage, le ballon tampon, électrovanne

Notions de système d'irrigation en goutte à goutte et en aspersion. Visite sur le terrain des différents montages.

Réalisation de petits montages.

J2: Estimations besoins en eau des cultures selon les cultures et le système (plein champ ou serres)

Pilotage de l'irrigation et de la ressource en eau

Réglementation, loi sur l'eau, enjeux de la ressources en eau (zones vulnérables, zones de captage)

J3: Les différentes pièces d'un système d'irrigation.

Assemblage des différentes composantes.

Outils nécessaires à l'assemblage.

Plan d'une parcelle

Mesures nécessaires

Choix du système en fonction des caractéristiques de la parcelle et des cultures

Schématisme à l'échelle

Liste du matériel à prévoir

* En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Dates, lieux et intervenants

14 sept 2018 09:00 - 17:00 (7hrs)	Le Vignal 30270 Saint Jean du Gard
18 sept 2018 09:00 - 17:00 (7hrs)	Chez des maraichers 30250 Fontanes
21 sept 2018 09:00 - 17:00 (7hrs)	Le Vignal 30270 Saint Jean du Gard

Michel Marche, maraîcher bio

Joseph Delvallée, Chef de service Agence Française pour la biodiversité,

Michel Marche, maraîcher bio

Michel Marche, maraîcher bio

Co-organisateur(s)



Partenaire(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 3 jour(s)

Date limite d'inscription 04/09/2017

Tarifs

Adhérent 26€/h ; soit 546€ pour les 3 jours€

Non agricole nous contacter€

Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA

Éligibilité VIVEA sous réserve de l'enveloppe individuelle de chaque stagiaire). Caution de 50€ (non encaissée et restituée si présence à la formation) / Adhésion obligatoire à l'ADDEARG (15€ ou 7€ petits budgets)

Plus de renseignements

Responsable de stage : Sarah PEREZ

addearg.formation@gmail.com

ADEAR Gard

26 rue Centrale

30190 Saint Geniès de Malgoirès

Tel. 04 66 63 18 89

addearg.formation@gmail.com

N° d'organisme de formation :

91300275330

repas tiré du sac à midi